

Candidature au conseil d'administration de la Fédération nationale Afac-Agroforesteries Assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2021

La personne morale (nom de l'organisme) : FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU DOUBS

Ayant comme mandataire (nom – prénom) : BOILLON Jean Maurice

(le mandataire est une personne physique, élu.e ou représentant.e légale, ayant mandat pour représenter la personne morale)

Et comme délégataire (nom – prénom) : RENAUDE Régis

(cette information est optionnelle, le délégataire est une personne physique pouvant être salariée et ayant délégation du mandataire pour représenter la personne morale)

Porte sa candidature au conseil d'administration de la Fédération nationale Afac-Agroforesteries

(cocher la case - un seul choix possible)

☒ pour un des 13 sièges des représentants régionaux, au titre de la région BOURGOGNE – FRANCHE COMTE

pour un des 9 sièges non régionalisés , au titre du collège 1 « Arbre Hors-Forêt »

pour un des 9 sièges non régionalisés , au titre du collège 2 « Agriculture »

pour un des 9 sièges non régionalisés , au titre du collège 3 « Environnement – Développement rural »

Motivation de votre candidature (profession de foi) :

(rédaction libre, ne dépassant pas une page –NB : la motivation porte bien sur la candidature de la personne morale mais pourra aussi mettre en avant des éléments concernant le mandataire et ou délégataire)

Depuis 1999, la Fédération Départementale des chasseurs du Doubs (FDC 25) s'investit pour la sensibilisation à la préservation des haies et pour la restauration des linéaires disparus.

Après plus de 20 années d'implication sur cette thématique, l'organisation des chantiers de plantation bénévoles s'est peu à peu structurée pour s'appuyer désormais sur un réseau efficient d'acteurs techniques et institutionnels où la phase opérationnelle s'articule autour d'un important volet d'animation : sensibilisation au maintien de l'existant, animation scolaire ou encore sensibilisation des élus dans le cadre du renouvellement de leur PLUi.

Néanmoins, si l'animation est un maillon structurant des projets relatifs à la trame verte, la Fédération accorde une importance particulière à la phase opérationnelle en assurant annuellement un volume de plantation important. Ainsi, depuis 1999, ce sont près de 120 000 arbres qui ont été plantés sur 200 communes du département pour un linéaire de plus de 40 km.

La dynamique en cours offre de réelles perspectives notamment par l'émergence de nouveaux partenariats dont les objectifs ambitieux sont inédits. Grâce à un réseau local réactif et efficace composé de chasseurs,

agriculteurs et élus locaux, la FDC 25 est devenue un interlocuteur privilégié pour l'ensemble des partenaires financiers et institutionnels en assurant l'interface avec la phase locale des projets.

Aux partenaires historiques tels que la FREDON, la Chambre d'Agriculture ou encore le Département, s'ajoute aujourd'hui les collectivités (EPAGE, Communauté de communes...) et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Fort de son investissement en faveur de la gestion et la préservation des haies dans le département du Doubs et de son implication au sein du réseau d'acteurs, la FDC 25 souhaite intégrer le CA de la Fédération Afac-Agroforesterie et ainsi mettre à profit son expérience pour l'ensemble des acteurs désirant s'investir en faveur de la trame verte.

Des actions en cours et à venir ...

La Fédération des chasseurs est impliquée dans cinq appels à projet initié par l'Agence de l'Eau (AERMC) pour la gestion et la restauration de haies sur la période 2019/2024, aux côtés de la Chambre interdépartementale d'agriculture Doubs – Territoire de Belfort, de collectivités ou d'associations. L'ensemble de ces projets a permis de mobiliser plus de 700 000 euros en faveur de la trame verte sur cette période. Elle est par ailleurs animateur du volet biodiversité du PSE (Païement des Services Environnementaux) financé par l'AERMC et porté par Grand Besançon Métropole, où la gestion des haies tient une place importante avec l'élaboration de plan de gestion pour 28 exploitations engagées. A ce titre, deux personnels ont été formés à l'élaboration de plans de gestion au CFPPA d'Angers.

La Fédération des chasseurs du Doubs est par ailleurs le référent pour le développement du Label haie sur la Région Bourgogne – Franche Comté.

A titre d'information complémentaire (optionnel) :

Si vous présentez votre candidature pour représenter votre région, et que vous portez votre candidature avec l'envie de représenter votre région en binôme avec une autre personne morale (sous condition qu'elle soit également élue), vous pouvez le préciser ci-dessous et également préciser si vous envisagez d'être titulaire ou suppléant, et la motivation de ce binôme.